



Descendants d'immigrés : le parcours du combattant de l'école au monde du travail

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

© Une analyse de [l'IRFAM](#), Liège, 2017 – 8

Préambule

Cette série d'analyses propose une synthèse autour de l'interrogation *comment dépasser la peur de l'Autre en valorisant mieux ses apports ?* Nombreux sont les citoyens belges qui voient dans l'immigration une concurrence sur le marché de l'emploi et dans le secteur du logement, ainsi qu'une détérioration du système d'éducation et de sécurité sociale. Des inquiétudes apparaissent aussi à propos de la capacité d'intégration de certaines populations étrangères. D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde en rendant les frontières plus hermétiques par une série de mesures drastiques. Pourtant, la réalité telle qu'observée par les recherches est nettement plus nuancée. Ces études se répètent depuis des années et montrent que les mouvements de population génèrent une plus-value économique en proposant de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs en pénurie. Les observations sont nombreuses et indiquent que l'emploi des migrants a des effets bénéfiques en termes de promotion du travail dans les pays d'accueil. Toutefois, le prix à payer semble être la division du marché de l'emploi. Les chercheurs nomment ce phénomène *ethnostratification* pour expliquer la faible concurrence entre natifs et migrants sur le marché. Cette division se reflète sur l'ensemble de la société qui finit lui aussi par se dualiser, clivant « autochtones », d'une part, et « allochtones », d'autre part qui ne finissent pas d'être ostracisés, malgré le fait qu'ils ancrent leur foyer en Belgique. Les observations que nous synthétisons montrent qu'il est possible de tirer un meilleur parti des migrations tout en dépassant les dissensions sociales. *Nous insistons sur la nécessité de s'informer, car quand nous jugeons sans connaître, nous condamnons sans preuve.* Il appartient au pays récepteur d'organiser l'accueil et l'intégration des populations concernées afin de fluidifier l'insertion des migrants à l'emploi, dans le logement et à l'école. C'est à ce prix seulement que la potentialité que représente l'immigration pour l'économie, les sociétés et la démographie de nos régions peut éclore. À défaut, nous ne ferons qu'aggraver les coûts que l'immigration non régulée et non accueillie représente.

Notre travail permet au lecteur d'accéder à une synthèse proposée en une vingtaine de brèves parties thématiques. Ces textes ont été revus par autant de spécialistes et universitaires de la Belgique francophone à qui nous avons demandé de faire l'effort d'identifier la pertinence de cette littérature internationale pour nos régions, dont le fonctionnement est forcément imbriqué dans un système au moins européen. Les acteurs des Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie nous ont, quant à eux, aidés à adapter ces textes au milieu des intervenants sociaux. Ces analyses sont issues de notre ouvrage, « *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants* », publié chez L'Harmattan (<http://urlz.fr/6jzG>). Elles ont été présentées au public le 23 mai 2017 lors d'un colloque tenu à Liège avec la participation de près de 300 personnes. La rencontre est disponible à l'écoute sur Radio 27 (<http://urlz.fr/6jzI>). C'est dans le même effort de diffusion que nous avons le plaisir vous proposer ces analyses sur notre site. Bonne découverte.

Pour citer cette analyse :

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, « Descendants d'immigrés : le parcours du combattant de l'école au monde du travail », dans A. Manço et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 97-104.

Descendants d'immigrés : le parcours du combattant de l'école au monde du travail

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

Lorsque la culture de l'école entre en tension avec celle de la famille, les jeunes issus de l'immigration, partagés entre au moins deux référentiels culturels, doivent développer des stratégies afin de dépasser des conflits identitaires potentiels (Manço, 2006). Une de ces stratégies serait d'exister dans un espace intermédiaire qui, pour certains, peut être le groupe de pairs.

Selon Attias Donfut et Wolff (2009), cette alternative permet aux jeunes, notamment issus de l'immigration maghrébine en France, d'éviter de choisir entre une autorité scolaire et une tradition familiale, difficilement conciliables. Si aucune autre possibilité crédible et suffisante n'est proposée, par exemple en termes de politiques de jeunesse et d'insertion socioprofessionnelle, cette stratégie d'évitement revient souvent à investir un lieu « neutre » qu'est la rue et donne aux jeunes d'origine étrangère l'impression de réunir les normes culturelles de la société majoritaire et celles de la famille d'origine, du moins telles qu'elles peuvent être perçues par ces adolescents.

La rue est un refuge et un espace de socialisation offrant à ces jeunes en manque de valorisation un sentiment de liberté et de maîtrise, ainsi qu'une identification à un groupe estimé à leurs yeux. Si ce fonctionnement concerne davantage les garçons que les filles, plus surveillées par leur milieu familial traditionnel, il conduit souvent au *décrochage scolaire et à l'échec à l'école* (Cusset, Garner et coll., 2015). D'après Attias Donfut et Wolff (2009), plus de 17 % des garçons issus de familles ouvrières d'origine maghrébine quittent le système scolaire sans diplôme ; ce taux approche les 13 % au sein des familles d'origine française des mêmes milieux sociaux. Chez les filles issues de l'immigration ouvrière dont la scolarité est de meilleure qualité que celle de leurs homologues masculins (l'école obligatoire est pour elles un espace légitime de liberté), cette proportion est seulement de 5,5 %, taux à mettre en regard avec les 10 % de jeunes filles d'origine française provenant des familles ouvrières qui quittent l'école sans certification ! (Brinbaum et Issehnane, 2015).

Entre la rue et le travail

Plus globalement, dans la zone OCDE (2013), près de 10 % des élèves des deux sexes âgés de 15 à 24 ans, ayant deux parents immigrés, quittent le système éducatif prématurément. Si cette proportion est comparable à celle des jeunes dont les deux parents sont natifs du pays d'immigration, les jeunes immigrés masculins, ainsi que ceux arrivés dans le pays d'accueil après l'âge de 15 ans sont nettement plus en risque d'abandonner l'école du pays d'accueil, avant la fin de la scolarité obligatoire : c'est le cas d'un quart d'entre eux comparativement à 14 % de leurs pairs qui sont arrivés dans le pays d'installation avant l'âge de 15 ans.

Comparé à l'ensemble de l'OCDE, l'écart du décrochage scolaire entre natifs et migrants est généralement plus prononcé dans les pays de l'UE. Tel est le cas notamment en Belgique, en Autriche, en France et en Allemagne. Dans la plupart des pays scandinaves, par contre, la situation des descendants d'immigrés est comparable à celle des enfants de parents natifs de ces pays (OECD, 2015).

On note que dans la plupart des États de l'OCDE, les immigrés et leurs descendants risquent plus souvent d'être *NEET*¹ que les enfants nés de parents autochtones. En Europe, près d'un jeune sur cinq né de parents immigrés et âgé de 15 à 34 ans (soit 800 000 individus en 2013), est considéré comme faisant partie de cette catégorie. Dans l'ensemble de l'OCDE, cette proportion est cependant inférieure à 17 % et représente près de deux millions de personnes. Si les jeunes arrivés tardivement dans les pays d'accueil (demande d'asile, regroupement familial ou migration matrimoniale) risquent davantage de se retrouver dans une telle situation, les taux de NEET sont particulièrement élevés en Belgique, en Autriche et en Europe méridionale, à savoir plus d'un jeune sur trois de parents immigrés, tous niveaux d'éducation confondus. Les taux les plus bas sont observés en Suisse, au Canada, en Nouvelle-Zélande et au Luxembourg (+/- 10 %). Les femmes, les jeunes peu instruits et les personnes originaires de pays en développement risquent nettement plus de se trouver dans cette classification, alors que les jeunes issus de couples mixtes ne se distinguent pas des jeunes natifs du pays d'installation (OECD, 2015).

Si l'échec et le décrochage scolaires engendrent la non-qualification, des pertes de temps et de nombreuses difficultés d'insertion professionnelle (Cusset, Garner et coll., 2015 ; Santelli, 2016), ils ne parviennent pas à expliquer totalement la situation d'exclusion que vivent les immigrés et leurs descendants sur le marché de l'emploi des pays européens (OECD, 2015). À y regarder de près, les enfants d'origine maghrébine en France,

¹ *Neither in Employment, Education or Training* désigne les jeunes adultes déscolarisés, sans emploi et qui ne suivent pas de formation.

notamment, sont souvent *orientés vers des filières peu pourvoyeuses d'emploi*² dans le secteur des services (Brinbaum et Guégnard, 2011), tandis qu'un petit nombre d'entre eux sont capables de réussir *l'enseignement supérieur*³ qui facilite l'accès au travail (Attias Donfut et Wolff, 2009). Pourtant, donner un meilleur avenir à leurs enfants que celui qu'ils auraient dû avoir s'ils étaient restés au pays est ironiquement une des causes principales qui ont poussé les familles à immigrer⁴. Lorsqu'un jeune d'origine maghrébine, par exemple, souhaite entamer des études dans l'enseignement supérieur en France ou en Belgique, il poursuit le projet migratoire de ses parents désireux de l'orienter vers un emploi sûr, valorisant, lucratif et confortable (Santelli, 2016 ; Boucenna, 2015).

Arrivés en Europe occidentale avant les années 80, la plupart des migrants en provenance du pourtour méditerranéen ont connu un marché du travail dégradé, le chômage et la marginalisation. Ils ont beaucoup espéré de la scolarisation de leurs enfants dans le pays d'installation afin de propulser la mobilité sociale de leur famille. Des recherches montrent que 47 % des familles ouvrières et employées de France dont les deux parents sont maghrébins souhaiteraient que leurs enfants entreprennent un bac général contre 29 % des familles issues du même milieu social dont les parents sont Français natifs (Brinbaum et Kieffer, 2005). Pour Attias Donfut et Wolff (2009) également, à milieu social comparable, en France, l'importance accordée aux études est plus élevée chez les immigrés que chez les autres. Ainsi, une enquête menée en 2003 auprès d'immigrés originaires d'environ 200 pays et arrivés en France depuis, en moyenne, une trentaine d'années indique que la moitié d'entre eux voient l'avenir de leurs enfants dans le pays d'immigration (Santelli, 2016).

Si les parents immigrés aspirent à des objectifs élevés pour leurs enfants, les jeunes, entre autres d'origine maghrébine, scolarisés en France subissent parfois une orientation scolaire non souhaitée vers l'enseignement professionnel et le vivent souvent comme une injustice. S'en suit un sentiment de frustration amplifié par des discriminations dont ils peuvent être victimes dès leur entrée sur le marché du travail, à travers, notamment, des stages (Brinbaum et Kieffer, 2005 ; Kus et Ukropina, 2015 ; Santelli, 2016). *C'est alors que l'on mesure l'ampleur du gaspi humain : des jeunes en demande de développement social sont bridés par la fermeture du système éducatif. Les pertes concernent le pays d'accueil autant que les intéressés.*

Un gaspillage humain supporté par tous

De fait, dans tous les pays de l'OCDE, les descendants de parents natifs ont plus de chance de trouver un travail que les jeunes immigrés ou les jeunes de parents immigrés. En 2013, le *taux d'emploi* chez les descendants d'immigrés correspond à 65 % contre 77 chez les jeunes autochtones. Tandis qu'en Espagne, en Grèce ou en Irlande (pays touchés par de récentes crises économiques), seulement 40 à 50 % des jeunes dont les parents sont immigrés ont un travail, ce taux est pourtant de 80 % dans des pays comme l'Australie, le Luxembourg et la Suisse. Les taux d'emploi sont relativement similaires entre immigrés arrivés étant enfant et personnes natives des pays d'installation (environ 60 % dans l'Union européenne et 70 % dans l'OCDE) ; en revanche, les résultats des travailleurs arrivés dans le pays d'accueil à l'âge adulte sont moins bons (respectivement, 15 et 8 points de pourcentage en moins par rapport aux précités).

À ce niveau, les écarts les plus importants sont observés dans les pays de l'UE 15 (et notamment en Belgique, au Danemark, en France et aux Pays-Bas). Si un diplôme d'enseignement supérieur aide les jeunes issus ou non de l'immigration à accéder à un emploi, les descendants d'immigrés ou les jeunes travailleurs immigrés ne comblent dans aucune situation l'écart favorable au travail des jeunes de parents natifs de l'UE. Pire encore, les données montrent que la crise de 2008 a détérioré les taux d'emploi des travailleurs issus de l'immigration dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier dans le cas des travailleurs masculins (OECD, 2015).

² La situation est différente pour les jeunes descendants d'immigrés de l'Europe du Sud qui choisissent de se spécialiser dans les mêmes professions que leurs aînés : notamment, services aux particuliers pour les jeunes femmes, métiers du bâtiment et travaux publics pour les jeunes hommes. Cela s'explique entre autres par une stratégie de valorisation du capital social dans les différentes communautés. À la différence de nombreuses familles immigrées maghrébines ou subsahariennes dont les parents furent occupés dans l'industrie — qui aujourd'hui n'embauche plus —, les familles originaires d'Europe du Sud, installées en France depuis plusieurs générations, peuvent prendre appui sur des *réseaux relationnels* (artisans, commerçants...) afin d'orienter leurs enfants de l'école à l'emploi (Lainé et Okba, 2005).

³ À l'exception du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et d'Israël où plus de la moitié des descendants d'immigrés accèdent à *l'enseignement supérieur* (c'est plus que le score des jeunes dont les parents sont natifs de ces pays), dans la plupart des pays européens continentaux (France, Danemark, Espagne, Belgique...) les jeunes issus de l'immigration sont largement sous-représentés dans l'enseignement post-secondaire, tandis que les jeunes de couples mixtes ont généralement des taux d'accès aux études supérieures semblables à ceux de la population née de parents natifs. Même en arrivant dans le pays d'accueil avant l'âge de 15 ans, les jeunes immigrés n'ont souvent que peu de chances d'avoir un diplôme d'études supérieures (OECD, 2015).

⁴ Dans certains pays pourvoyeurs de main-d'œuvre immigrée, comme la Turquie, le taux d'accès aux études supérieures est plus élevé que parmi les populations originaires de ces pays, ayant immigré en Europe.

Plus globalement, la *discrimination à l'embauche* est une réalité attestée de nombreuses fois : une recherche en Ile-de-France, par exemple, pointe le fait que les curriculum vitae adressés par des candidats comptables d'origine marocaine sont 10 fois moins concrétisés par un entretien d'embauche que ceux envoyés par des candidats dont les noms et prénoms correspondent à des origines françaises (Duguet, Leandri et coll., 2007). La discrimination à l'embauche se ressent encore davantage à l'encontre de candidats masculins ou féminins d'origine subsaharienne (Taran, 2007). Ces discriminations compliquent lourdement la recherche d'emploi des travailleurs issus de l'immigration, sans même parler de l'accès à un *travail stable*⁵ à la hauteur de leur *qualification* (Brinbaum et Guégnard, 2011 ; Santelli, 2016).

Si les jeunes non-diplômés dont les parents sont nés en France ont un *taux de chômage* de 30 %, cette valeur correspond pour leurs homologues descendants d'étrangers hors Union européenne à 42 %. Ces 12 points d'écart en défaveur des enfants d'immigrés se retrouvent pratiquement à tous les niveaux de diplôme des brevets professionnels aux titres universitaires, même si les taux de non-emploi diminuent à mesure que monte le niveau des diplômes (CEREQ, 2008). Pourtant, dans la zone OCDE (2013), les taux de chômage jeunes de 15 à 34 ans, issus de l'immigration ou non, restent très voisins (12-13 %). C'est précisément dans la zone UE qu'un écart apparaît : les jeunes travailleurs issus de l'immigration y ont un taux de chômage moyen de 20 % contre 14 % pour leurs homologues non issus de l'immigration. C'est en Espagne que le taux de chômage pour les descendants d'immigrés est le plus élevé (48 %). Sans atteindre ce niveau, les taux de chômage des enfants de migrants sont, dans le Benelux, près de trois fois plus élevés que ceux de jeunes nés de parents indigènes ! Ces dernières années, ces écarts ont, du reste, tendance à se creuser encore, notamment en France, en Belgique et au Royaume-Uni. Les travailleurs arrivés au pays d'emploi après l'âge de 15 ans (en particulier les femmes) risquent davantage le chômage que les jeunes de parents migrants nés ou arrivés plus tôt dans le pays d'installation. Les taux de chômage diminuent avec l'âge des travailleurs : ils sont plus sévères dans l'intervalle des 15-24 ans que dans le groupe des 25-34 ans (OECD, 2015).

Penser une transition école/emploi efficace pour chacun

La facture de l'inoccupation des jeunes, et singulièrement des jeunes issus de l'immigration, est très lourde. Certes, elle se mesure en termes de financement de la sécurité sociale supportée par tous les contribuables, mais aussi en termes morosité sociale qui contagionne des groupes entiers de jeunes massifiés dans des zones reléguées au sein des grandes villes européennes.

Si la durée moyenne de la transition entre la fin de la scolarité et l'emploi est similaire, dans l'UE, parmi les jeunes nés dans le pays d'installation qu'ils soient de parents immigrés ou non (14 à 18 mois), les pays d'Europe du Sud, la Belgique et la République tchèque se démarquent des autres États avec un temps de transition plus long : de 20 à 33 mois. À l'inverse, on constatera de plus courtes durées en Suède, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni et en Irlande : de sept à neuf mois. En revanche, les jeunes travailleurs immigrés prennent davantage de temps pour passer de l'école au travail, même s'ils ont grandi partiellement dans le pays d'accueil. Cette constatation est surtout vraie pour les personnes ayant migré après leur quinzième année (OECD, 2015).

Il est clair que ces vécus d'exclusion ont un impact profond tant sur les parcours professionnels des (enfants de) migrants que sur leur expérience subjective en tant que travailleurs, consommateurs et citoyens (Brinbaum et Kieffer, 2005 ; Brinbaum et Guégnard, 2011 ; Santelli, 2016). La difficile *transition école/emploi* a ainsi des répercussions à long terme sur l'intégration au marché du travail et également sur le sentiment identitaire de « *faire société ensemble* ».

Au-delà des évidences sociologiques mises en avant par des données statistiques, Boucenna (2015) suggère un focus ethnographique sur les *stratégies individuelles et familiales des jeunes issus de l'immigration* face aux obstacles qui les attendent tant sur le marché scolaire que sur celui de l'emploi. Ce travail tente de comprendre ce qui « fonctionne » dans les trajectoires de succès de ceux et celles, issus de communautés maghrébines en France, par exemple, qui réussissent à l'école, puis s'imposent sur le marché du travail.

Il apparaît, d'entrée de jeu, que la famille joue un rôle important dans la réussite tant scolaire que professionnelle : dans les meilleurs des cas, elle pousse les jeunes à entreprendre de longues études et se mobilise pour leur réussite (aide aux devoirs, participation aux réunions scolaires, stratégies pour contourner des orientations contrariantes, activités extrascolaires, choix des programmes télévisés, etc.), considérée comme une suite logique du projet migratoire. Les caractéristiques individuelles des jeunes sont également soulignées par l'auteur : un enfant « investi d'une mission » par ses parents peut acquérir le désir d'obtenir leur fierté, s'il en a

⁵ Les données du CEREQ (2008) signalent des écarts importants entre travailleurs autochtones et issus de l'immigration à propos du bénéfice d'un *contrat de travail à durée indéterminée* : les personnes d'origine étrangère en disposent significativement moins. Dans l'Union européenne, en 2009, plus du tiers (en moyenne) des jeunes (15-34 ans) nés dans le pays d'accueil de parents immigrés n'a jamais travaillé plus de trois mois d'affilée ! (OECD, 2015).

les ressources. Selon Boucenna (2015), cette motivation se transmettra alors dans ses interactions sociales dont la visée sera la réussite : par exemple, il mettra en œuvre des stratégies d'études supérieures en fonction de ses compétences, lacunes et envies. Ce fonctionnement nécessite une bonne compréhension du système scolaire et de l'(in)adéquation entre diplômes et marché de l'emploi. Enfin, une fois sur le marché du travail, de tels jeunes essayeront de valoriser leurs réseaux afin de faciliter leur insertion.

Lorsque l'on compare, dans l'UE, les descendants des immigrés aux individus de leur génération nés de parents non immigrés, on note donc de grandes difficultés à réussir à l'école et d'importantes inégalités dans le domaine de l'insertion sur le marché de l'emploi. La précarité générale toujours plus ample observée sur le marché du travail invite également, selon Santelli (2016), à s'interroger sur l'impact à long terme de cette vulnérabilité socio-économique tant sur les jeunes considérés que, demain, sur leur propre descendance... en termes socio-économiques, mais aussi en termes sociopolitiques ou en termes de vision du monde...

En *conclusion*, il apparaît urgent de réformer les liens entre l'école et l'emploi dans la plupart des pays européens et particulièrement en Belgique francophone et de faire cesser ce gaspillage de talents et bonne volonté. Il s'agit de s'inspirer non seulement de l'expérience de pays (par exemple, germanophones) qui misent sur des filières duales qui permettent de travailler tout en poursuivant des études, mais aussi de valoriser les initiatives informelles des familles telles que décrites à travers des programmes de soutien à la parentalité, ainsi que des techniques comme le mentorat⁶, par exemple.

Bibliographie

- Attias Donfut C. et Wolff F.-C. (2009), *Le destin des enfants d'immigrés. Un désenchaînement des générations*, Paris : Stock.
- Boucenna B. (2015), *Ces enfants d'immigrés qui réussissent. Parcours, devenir socioprofessionnel et stratégies familiales*, Paris : L'Harmattan.
- Brinbaum Y. et Guégnard C. (2011), « Parcours de formation et insertion des jeunes issus de l'immigration. De l'orientation au sentiment de discrimination. », *Net.Doc*, n° 78, p. 3-53.
- Brinbaum Y. et Issehnane S. (2015), « Quelle qualité de l'emploi pour les descendants d'immigrés en début de carrière ? », *Relief*, n° 50.
- Brinbaum Y. et Kieffer A. (2005), « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance. », *Éducation et formations*, n° 72, p. 53-75.
- CEREQ (2008), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, Paris : CEREQ.
- Cusset P.-Y., Garner H., Harfi M., Lainé F. et Margerit D. (2015), *Jeunes issus de l'immigration : quels obstacles à leur insertion économique*, www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na26_27022015_bat12_0.pdf.
- Dedoussis A. (2007), « Issues of Diversity in Academia : Through the Eyes of 'Third-Country' Faculty Members », *Higher Education*, v. 54, n° 1, p. 135 et suivantes.
- Duguet E., Leandri N., L'Horty Y. et Petit P. (2007), *Les jeunes français issus de l'immigration font-ils l'objet d'une discrimination à l'embauche ? Une évaluation expérimentale sur la région Ile de France*, Université d'Evry-Val d'Essonne.
- Kus S. et Ukropina L. (2015), « L'égalité : la réalité de l'école française », Manço A. (éd), *Pratiques pour une école inclusive. Agir ensemble*, Paris : L'Harmattan, p. 51-64.
- Lainé F. et Okba M. (2005), « L'insertion des jeunes issus de l'immigration : de l'école au métier », *Net.Doc*, n° 15, p. 1-43.
- Manço A (2006), *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration*, Paris : L'Harmattan.
- OECD/EUROPEAN UNION (2015), *Indicators of immigrant integration 2015: Settling in*, Paris: OECD Publishing.
- Quiocho A. et Rios F. (2000), « The Power of Their Presence : Minority Group Teachers and Schooling », *Review of Educational Research*, v. 70, n° 4, p. 485 et suivantes.
- Santelli E. (2016), *Les descendants des immigrés*, Paris : La Découverte.
- Taran P. (2007), « Le testing du BIT en France : un défi pour l'avenir. », *Accueillir*, n° 242, p. 53-55.
- Umbach B. (2006). « The Contribution of Faculty Members to Color Undergraduate Education », *Research in Higher Education*, v. 47, n° 3, p. 317 et suivantes.

⁶ Dans ce cadre, il ne faut point négliger les apports importants d'enseignants, d'éducateurs et de travailleurs sociaux, au sens large, issus de l'immigration. De nombreuses études à travers le monde avancent des preuves de ce qu'apportent ces professionnels dans le domaine de l'éducation et de l'encadrement des jeunes de toutes origines, tant dans l'enseignement secondaire que supérieure. On pourrait également dire la même chose à propos de la présence d'élèves de diverses cultures dans les écoles. Dans bien des cas, leur présence a le pouvoir d'introduire une réelle différence qualitative dans la vie des jeunes : expériences humaines diversifiées, accès à des informations variées, à une vision du monde élargie... (e. a., Quiocho et Rios, 2000 ; Umbach, 2006 ; Dedoussis, 2007 ; etc.).